

portant un dais semé de fleurs de lis, qu'ils soutinrent sur la tête de Louis XII, depuis son entrée jusqu'à la rue Porte-Froc, où il fut reçu par les membres du clergé attaché au service de la métropole.

Deux ans après, le roi étant retourné en Italie pour faire la guerre aux Vénitiens, avait livré, le 14 mai, la bataille d'Aignadel, dans laquelle l'armée ennemie fut défaite avec une perte de 14,000 hommes et du général Barthélemy d'Alviane, resté prisonnier des Français (1). Louis XII revenant après la fin glorieuse de cette guerre, fut reçu par la population lyonnaise avec les plus vifs témoignages de joie.

Pour perpétuer le souvenir de ce fait glorieux, le roi fit élever sur le Pont-du-Rhône une colonne monumentale portant une table d'airain, sur laquelle était gravée l'inscription suivante :

LUDOVICUS XII. FRANCO : REX , EX VENETIS  
VICTORIAM REPORTANS. P. C.  
AN M. D. IX.

Cette colonne était posée sur la onzième pile du pont en partant de la ville ; on y voyait du côté de la Guillotière les armoiries des Dauphins :

D'or au dauphin d'azur, allumé, lorré et peautré de gueules et, du côté de Lyon, les armoiries de France (2).

C. EMILE PERRET, architecte.

(La suite prochainement).

pital, existant alors à l'endroit où se trouve encore aujourd'hui l'entrée de cet établissement.

Voir Plan sténographique de la ville de Lyon sous François I<sup>er</sup> et Henri II.

(1) D'Alviane, enveloppé de toutes parts, fut fait prisonnier par le seigneur de Vandenesse ; il avait un œil crevé et le visage couvert de sang (Hist. de France, par Velly),

(2) Nous devons ce détail à l'obligeance de M. Morel de Voleine.